L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 21 MARS 1876. | 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 21 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE UN JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Poydras,—pommes de terre.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 23 de la rue des Magasins,—Bottes, souliers et brodequins.

Pommes de terre.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Mardi 21 Mars 1876.

VARIÉTÉS—Fazio.
ACADÉMIE—Jack Harkaway.
ST-CHARLES—Le Tour du Monde en 80 jours.
SALLE PARFAITE-UNION—Grand Concert.

Extension des relations commerciales.

Sous l'empire de la protection accordée par des tarifs exceptionnels et grâce à un concours de circonstances diverses, au nombre desquelles il faut compter la diminution du prix de la main d'œuvre, certaines industries américaines ont pris depuis une dizaine d'années, un rapide essor et elles font, maintenant, concurrence, dans une certaine mesure, aux articles manufacturés importés de l'étranger. Il en est qui vont plus loin, et qui, non contentes de disputer les marchés américains aux compétiteurs européens, ont la prétention d'aller leur faire concurrence sur les autres marchés du globe et dans les pays même de production.

Nous avons déjà signalé un fait qui est le point de départ d'une ère nouvelle dans l'industrie américaine, celui de l'exportation de cotonnades des Etats-Unis en Angleterre. Ce fait a attiré naturellement l'attention de la presse du Nord.

Nous trouvons dans le *Messager franco-américain* l'analyse d'un article intéressant sur cette question.

Le *Journal de Boston* consacre un long article à la question de l'exportation des cotonnades américaines en Angleterre. Il est d'avis que cette branche de commerce est appelée à un grand avenir. Déjà on expédie de Fall River 15,000 pièces de cotonnades par semaine, soit environ un huitième de la production. Plusieurs autres villes des Etats de l'Est se proposent d'envoyer des cotonnades en Angleterre, où l'on peut obtenir des prix plus rémunérateurs qu'aux Etats-Unis. Il est plus que probable que les fabricants américains de cotonnades et d'indiennes chercheront bientôt à faire concurrence aux manufacturiers anglais, non seulement en Angleterre, mais aussi sur les marchés où ces derniers ont toujours joui d'un monopole. Les principaux marchés anglais sont la Chine, le Japon, les Indes Orientales, les Antilles et l'Amérique méridionale.

En 1875, l'Angleterre a exporté 3,559,046,905 yards de cotonnades, dont la valeur était de $267,947,835. Elle a aussi exporté une grande quantité de fil de coton. La valeur totale de ces exportations a atteint 292 millions de dollars. Voici un tableau donnant les quantités et la valeur des exportations anglaises vers les différents marchés dont les manufacturiers américains veulent s'emparer:

	Yards.	Valeur.
Etats-Unis	70,825,700	$9,500,000
Antilles	86,891,000	9,132,820
Amérique Centrale	35,218,000	2,784,120
Mexique	34,517,100	2,081,535
Amérique Anglaise	48,196,000	6,120,435
Brésil	196,852,000	16,545,940
Uruguay	11,552,100	995,305
République Argentine	33,821,400	2,775,783
Chili	43,313,700	3,406,255
Pérou	26,465,600	1,948,320
Chine	536,336,000	26,520,875
Japon	39,710,000	3,043,185
Total	1,042,149,500	$84,451,075

Ce sont ces marchés importants que les manufacturiers américains espèrent enlever, en partie du moins, aux manufacturiers anglais. Les premiers ont un grand avantage sur les seconds. Ils ont la matière première chez eux, tandis que les fabricants anglais sont obligés de la chercher à l'étranger.

Dans un article précédent, relatif à la proposition de Mr O'Brien sur l'opportunité de négocier avec la France un traité de commerce, proposition renvoyée au comité des affaires étrangères, le *Messager* présentait les justes observations qui suivent:

"Depuis quelque temps, les fabricants de la Nouvelle-Angleterre, et surtout les filateurs de coton ont réussi, grâce à la réduction du prix de revient, à vendre leurs tissus en Angleterre. Ils voulaient tenter la même expérience en France, mais ils se sont heurtés contre des droits de douane fort élevés. Les tissus anglais jouissent en France, en vertu du traité de commerce, d'un régime exceptionnel. Les tissus américains sont au contraire frappés d'un droit qui équivaut presque à la prohibition.

Les fabricants de la Nouvelle-Angleterre se sont demandé alors pourquoi les Etats-Unis n'obtiendraient pas pour leurs tissus de coton des conditions aussi avantageuses que celles que la France accorde aux tissus anglais. D'autres industriels, comme par exemple ceux qui produisent les cuirs travaillés, les conserves de viandes et de fruits, etc., ont aussi applaudi à cette idée; car ils sont, eux aussi, puissamment intéressés dans la question. Telle est l'origine du projet qui nous occupe en ce moment.

Mais pour qu'un traité de commerce soit possible entre deux pays, il faut que les concessions qu'on demande soient compensées par celles qu'on offre. C'est sur cette base simplement équitable que sont établis tous les traités de commerce conclus en Europe depuis 1860. Il est nécessaire pour que la France consente à abaisser ses droits de douane sur les tissus, les cuirs, les conserves américaines, que les Etats-Unis lui donnent une compensation, qu'ils modifient, par exemple, leur tarif douanier à l'égard des soieries et des vins français. En dehors d'un arrangement de cette nature, il n'y a pas de traité possible.

Il est clair que l'intérêt bien entendu de l'industrie américaine veut qu'elle favorise des négociations qui ouvriraient d'importants débouchés à ses produits. Mais les idées protectionnistes sont tellement enracinées dans le pays que le traité projeté rencontrera une vive opposition. Il n'y a pas bien longtemps que le Congrès refusait sa sanction au traité de commerce—très avantageux pour les Etats-Unis—qui avait été négocié avec le Canada. Un autre traité, conclu avec les îles Sandwich, attend encore qu'une loi lui donne la sanction finale du Congrès. Ces précédents ne sont pas encourageants.

Cependant, si le projet actuel est sérieusement appuyé, nous n'hésitons pas à dire qu'il trouvera le gouvernement et les Chambres françaises dans les meilleures dispositions. La politique économique de la France est aussi favorable que possible à l'extension des traités de commerce. S'il survient des obstacles, nous sommes certains qu'ils ne seront pas le fait de notre pays.

Au moment où les Etats-Unis et la France peuvent être appelés à débattre les bases d'un traité de commerce qui devra affecter de si nombreuses branches d'industrie dans les deux pays, la fondation d'une Chambre de commerce française à la Nouvelle-Orléans par Mr le vicomte d'Abzac, consul de France, est on ne peut plus opportune.

Cette chambre procède, en effet, actuellement, à une enquête sur "les causes qui nuisent au progrès des relations commerciales entre la France et la Nouvelle-Orléans et sur les moyens de favoriser le développement du commerce français avec ce port." Cette enquête signalera, naturellement, parmi les causes recherchées l'influence des droits de douane et de la création ou du développement de nombreuses branches d'industrie aux Etats-Unis. Ce sera un travail préparatoire fort utile pour le cas où la question d'un traité de commerce viendrait à être mise à l'étude par les deux gouvernements

Nos confrères français de New York ont vivement applaudi à la création d'une chambre de commerce française à la Nouvelle-Orléans et ils engagent les négociants français de New-York à s'entendre avec le consul-général pour organiser une Chambre semblable.

Que l'exemple donné à la Nouvelle-Orléans soit suivi ou non, la Chambre de commerce française de notre ville n'en poursuivra pas moins sa mission, et nous attendrons avec un vif intérêt le résultat des travaux de l'enquête à laquelle elle se livre, enquête qui coïncide si heureusement avec la demande d'enquête faite à la Chambre à Washington par un représentant, sur les avantages que pourrait offrir un traité de commerce entre les Etats-Unis et la France.

La taxe pour le chemin de fer.

Nous en sommes encore à nous demander comment une Chambre ayant une majorité conservatrice a pu passer une loi autorisant la levée d'une taxe de un demi pour cent en faveur d'un chemin de fer à établir entre Alexandrie et le Texas.

Il y a eu pour cette loi comme pour plusieurs autres, un vote par surprise et ce qui l'a prouvé, c'est le nombre des réclamations qui se sont produites dans la Chambre même et la proposition faite de redemander le projet de loi au Sénat. Quoiqu'il en soit sur ce point, il n'est que trop certain que la loi a passé au Sénat et que Kellogg s'est tellement empressé de la signer et de la promulguer qu'il n'a pas fait attention que la loi sur les Bons à primes venant après la loi en faveur du chemin de fer du Pacifique, détruisait virtuellement celle-ci.

Nous l'avons démontré de la façon la plus claire et avec des textes et des dates irréfutables: si la taxe de un demi pour cent est votée, ce demi pour cent doit nécessairement être pris sur le maximum de un et demi pour cent auquel la loi postérieurement promulguée sur la conversion de la dette de ville en Bons à primes, limite le pouvoir de taxation de la corporation.

La loi qui autorise une taxe en faveur du chemin de fer est clairement inconstitutionnelle, et si l'administration municipale est assez faible pour se soumettre à l'exécution d'une pareille loi, elle s'enlèvera par là les moyens de faire fonctionner le gouvernement municipal, puisqu'il ne lui resterait plus que un pour cent pour son plan de Bons à primes qui exige déjà un demi, pour la police, les écoles, et toutes les dépenses d'administration.

On nous assure, cependant, que le conseil des administrateurs doit adopter aujourd'hui, l'ordonnance dont nous avons donné le texte jeudi, ordonnant la tenue d'une élection pour la taxe. Cela nous semble inconciliable avec la position prise par les administrateurs à la dernière séance; mais le conseil paraît avoir renoncé à toute résistance aux lois même les plus inconstitutionnelles, dans la pensée sans doute, que toute résistance est vaine avec des Cours d'Etat comme celles qui ont juridiction dans ces questions.

Si l'ordonnance passe, nous espérons que le maire la frappera de son veto et que ce délai donnera le temps aux contribuables de porter la question devant la Cour des Etats-Unis et de s'opposer à la mise à exécution de cette loi.

LIPPINCOTT'S MAGAZINE.—Le grand mérite d'un magasin est de fournir chaque mois une variété d'articles sur des sujets variés et offrant au lecteur, outre l'attrait d'un mérite littéraire suffisant, celui de la diversité dans les sujets traités. Le magasin de J. B. Lippincott réunit au plus haut degré ces divers mérites. Imprimé sur de beau papier et avec des caractères qui ne fatiguent pas la vue, il est facile à lire. D'excellentes gravures représentant des scènes et des sites de toutes les parties du globe en agrémentent l'aspect.

En parcourant la table des matières contenues dans le volume de 1875, nous sommes frappés de la quantité et de la variété des sujets traités et de l'heureux choix que présente la liste des écrivains qui, dans le cours de cette année, ont donné des contributions au Lippincott's Magazine. Il est peu de volumes qui offrent un aussi grand intérêt. Le lecteur se promène pour ainsi dire à travers les lieux et les âges les plus divers, sous le charme des scènes pittoresques et piquantes qui y sont décrites ou des récits dus à l'imagination des nouvellistes.

Le volume de 1876 dont nous avons déjà reçu quatre numéros, promet de ne le céder en rien, en mérite littéraire et en intérêt, à ses devanciers. Un des traits distinctifs de ce volume est la série d'articles illustrés sur le Centenaire.

Ces articles dont le quatrième vient de paraître, dans le numéro d'avril, présentent le sommaire des progrès de la civilisation, et sur le développement des arts et des sciences depuis la révolution. La lecture de ces articles mettra les visiteurs à l'Exposition, au courant de tous les arrangements et leur évitera une grande perte de temps.

Le même numéro d'avril, contient la fin des curieuses études illustrées sur l'Inde, plusieurs jolies nouvelles et des essais et compositions sur divers sujets intéressants. Le "Monthly Gossip" est, comme toujours, très amusant.

UNE DISTILLERIE SECRÈTE À BATON ROUGE.—Nous lisons dans le *Baton Rouge Advocate*:

Comme l'avocat de district des Etats-Unis s'occupe de rechercher les fraudes sur le whiskey à la Nouvelle-Orléans, nous invitons respectueusement son attention sur certains faits, dont il peut obtenir connaissance dans cette ville, et relatif à E. F. Herwig, qui, vers 1868, a eu ici une distillerie illicite sous le couvert d'une fabrique de "savon mou."

CONCERT AU BÉNÉFICE DE MME COURTADE.—Ce concert qui devait avoir lieu dimanche a dû être remis à cause du mauvais temps. Il se donnera positivement ce soir dans la Salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe. On dansera après le concert.

GRAND CONCERT À LA SALLE GRUNEWALD.—Nous rappelons que jeudi soir, un grand concert doit être donné à la salle Grunewald, sur invitations, par les élèves d'un professeur distingué, Mr A. Du Quesnay. Pendant le concert une quête sera faite par des dames au profit de l'Association pour élever un monument à la mémoire du général R. E. Lee.

THEATRE DES VARIÉTÉS.—La jeune et brillante tragédienne, miss Anderson, a été engagée pour une semaine à ce théâtre. Elle a joué, hier, *Le Bossu* et doit paraître ce soir dans *Fazio* et mercredi dans *Evadné*. Mercredi, en matinée, Mme Chanfrau jouera, pour cette fois seulement, *Dora*.

THEATRE ST. CHARLES.—Le Tour du monde en quatre vingts jours est une nouveauté piquante pour le public de la Nouvelle-Orléans, et l'interprétation de l'œuvre de Jules Verne par la troupe des frères Kiralfy mérite que l'on fasse une et même plusieurs visites au théâtre St-Charles.

On sait le sujet. En suivant Philéas Fogg, le membre le plus excentrique du club des Excentriques de Londres, on fait le voyage le plus charmant et on voit les choses les plus curieuses, sans bouger de place, et moyennant une piastre seulement qu'on dépose au contrôle.

De la pièce, telle qu'elle est jouée au St-Charles, nous ne dirons rien, sinon qu'elle est intéressante. A notre avis, c'est surtout un succès de décors et d'accessoires.

Il y a un corps de ballet assez complet et une bonne première danseuse. Cinquante jeunes femmes, costumées en amazones, font aussi très bien la manœuvre sur la scène. On voit une véritable locomotive, qui traverse réellement le théâtre, et l'explosion du steamer, sur lequel Phileas Fogg et ses compagnons se sont embarqués pour Liverpool, est très réussie.

Les costumes sont riches et le personnel est considérable.

Le début de la troupe a été malheureux, à cause de l'orage d'avant-hier soir. Le Tour du monde en quatre-vingts jours fera certainement recette.

Une nouvelle chance s'offre à nous
Le moment est venu
Second tirage d'or
Loterie de l'Etat de la Louisiane
29 avril positivement, avec une chance
Sur six pour gagner le lot d'or
$502,500 de lots
Gros lot $100,000
Achetez tout de suite
Billets, $50 seulement.

—Joseph, je vous avais défendu d'entrer chez moi sans frapper.

Joseph, d'un air fin:

—Que madame la baronne se rassure; je regardais par le trou de la serrure où madame en était de sa toilette et je ne me suis permis d'entrer que lorsqu'elle a eu fini.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA BOURRASQUE D'AVANT HIER SOIR.

Enseignes abattues, barrières renversées.

Les derrières de la ville inondés.

On aurait quelque raison, depuis deux jours, de supposer que le temps joue avec nous, non pas aux propos interrompus, mais aux saisons renversées.

En effet, les mois de décembre, janvier et février ont été doux, et voilà que brusquement, sans y être invité, l'hiver, qui était en retard, semble avoir pris la détermination de passer la première partie du printemps avec nous;—car, c'est hier, le 20 mars, que d'après l'almanach calculé pour la Nouvelle-Orléans, le printemps devait commencer.

Cela est très désagréable, car tous ceux qui avaient mis de côté leurs paletots les plus épais sont obligés de les reprendre, et il fait si froid, que l'on croirait vraiment qu'il va geler.

La prochaine récolte en souffrira peut-être; quant aux fruits, c'est à croire qu'il faut leur dire adieu pour cette saison.

On a bien raison de dire qu'un malheur ne vient jamais seul. Dimanche dans la journée, nous avons eu une pluie telle, que bien des gens ont dû penser que les promesses faites au bonhomme Noé, lors du premier et dernier déluge, ne seraient pas tenues, et qu'il pleuvrait comme ça pendant quarante jours et quarante nuits.

Ce n'était pas rassurant, car personne n'avait pensé à se construire une arche, et l'on ne sait pas s'il y aurait eu assez de bâteaux et de navires dans le port pour que tout le monde fût sauvé.

Dans la nuit de dimanche, si la pluie ne s'est pas ralentie, en revanche, et comme compensation, le vent s'en est mêlé, et l'on aurait dit que Jupiter Pluvius et le vieux Borée avaient fait une gageure pour savoir qui serait le plus fort de la pluie ou du vent.

Nous ne savons pas au juste qui l'a emporté, mais, certainement, le vent a fait plus de dégats que la pluie.

Il fallait voir les enseignes danser la sarabande et les barrières s'affaisser le long des trottoirs comme des hommes ivres.

Notre reporter nous fournit les détails suivants:

Dans le premier district, quatre-vingt-seize barrières ont été abattues; dans le second district, quarante trois; et soixante-quatorze dans le troisième district.

Nous n'avons pas de renseignements aussi précis relativement aux autres districts.

Ce ne sont là que des bagatelles, cependant. Le dommage a été bien plus sérieux ailleurs.

Tous les derrières de la ville sont inondés par les eaux du lac Pontchartrain et du Bayou St. Jean.

Le canal d'Orléans a débordé et tous les ponts dans le voisinage immédiat ont été emportés.

Les Fair Grounds sont sous l'eau, le terrain des courses est une rivière, et l'on pourrait y organiser des régates; quant au City Park, c'est un lac en miniature. Le terrain du Crescent City Rifle Club est également submergé.

Le grand pont du Bayou St. Jean est impassable et menace ruine; tout le voisinage immédiat est sous l'eau.

Une visite au lac Pontchartrain nous a fait voir que Milneburg était presqu'entièrement inondé. L'inondation s'étend jusqu'à la fabrique de Sterne, où l'on mesure à peu près trois pieds d'eau.

Presque toutes les maisons de bain du lac ont été enlevées par la bourrasque, et l'eau coule pardessus le revêtement et la levée de protection. Tous les habitants de ce voisinage sont obligés d'abandonner leurs propriétés, et le nombre de poulets et de dindonneaux noyés est incalculable.

Pendant l'orage d'avant-hier soir, la goëlette H. R. Mills et une autre dont nous n'avons pu apprendre le nom, ont été brisées contre le revêtement. Tous les hommes qui les montaient ont été sauvés, heureusement.

Le gardien du phare, qui est à un demi-mille de la côte, fait des signaux de détresse, depuis dimanche matin, mais aucune barque n'a osé s'aventurer par là, de crainte de se briser contre les pierres.

Si le capitaine Boyton avait été ici, il aurait pu offrir ses services comme sauveteur.

Le quai au bout du nouveau lac a été partiellement détruit, et à deux milles du lac le chemin de fer coquillé est couvert d'une nappe d'eau.

Notre correspondant de la Baie St-Louis nous apprend que l'orage a été très violent en cet endroit aussi, et que toutes les maisons de bain ont été enlevées et les quais détruits.

Nous recevons à peu près la même nouvelle de la Passe Christian.

La bourrasque s'est fait sentir dans le fleuve, et plus haut que la ville. Il est possible que plusieurs crevasses se soient déclarées dans les paroisses rurales riveraines. Espérons que non.

Le calme s'est fait depuis hier. Le vent est vif, mais ce n'est plus de l'ouragan. Le lac continue à monter, cependant, et conséquemment le bayou St-Jean, à cause de la crevasse de Bonnet Carré.

Menace de crevasse.

Le caporal Nichols, commandant le poste de police à Carrollton, rapporte que la levée, entre Madison et Cambronne, est dans un très mauvais état, et que si on ne la répare pas à temps, il y aura une crevasse à cet endroit.

Le surintendant des rues du septième district a donné des ordres en conséquence.

Tentative de suicide.

Dimanche matin, vers neuf heures, Mr Benoit Neveuf, natif de France et âgé de quarante-cinq ans, a essayé de se suicider en se tirant un coup de pistolet à la tête, devant la maison sise rue Toulouse No 19, entre Chartres et Vieille-Levée.

Un agent de police se trouvait à l'encoignure Chartres, lorsqu'entendant la détonation, il a couru à l'endroit d'où le coup était parti, et a trouvé Mr Neveuf étendu sur le trottoir et évanoui. Un pistolet était à côté de lui, avec deux chambres vides, quoique l'on ait entendu qu'une détonation.

L'infortuné a été transporté au poste de police du troisième precinct, où l'on a découvert son nom et son adresse. C'est un horloger, établi rue de Chartres No 263, entre Ursulines et St-Philippe.

La balle qu'il s'est tiré est entrée à la tempe droite, fracturant la boîte cranienne. Si le pistolet avait été d'un calibre plus grand la mort eût été sans doute instantanée, mais c'est un de ces pistolets en miniature, qui ne tiennent guère plus de place qu'un couteau de poche.

M. Neveuf a aussi une contusion derrière la tête, produite sans doute par sa chûte sur le pavé.

Mme Neveuf, que l'on a fait venir, a déclaré qu'elle n'avait pas vu son mari depuis samedi soir, et que lorsqu'il est parti une des sept chambres du petit revolver était vide.

Le blessé a été transféré plus tard à sa résidence. Lorsqu'il est revenu de son évanouissement, il a déclaré que quelqu'un, qu'il connait mais qu'il ne veut pas nommer, a fait feu sur lui de la maison No 19 rue Toulouse.

On n'ajoute pas foi à ces paroles, parce que Mr Neveuf paraissait avoir le délire lorsqu'il les a prononcées, et que d'ailleurs les circonstances prouvent qu'elles ne sont pas vraisemblables.

Autre tentative de suicide.

Avant-hier soir, une femme du nom de Marie Bonito, a décidé, malgré le temps qu'il faisait, de passer de vie à trépas, en se jetant dans les eaux troublées du Vieux Bassin.

Heureusement pour elle, l'agent de Police Haine, qui malgré son nom est un bon diable, l'a retenue par un bout de sa robe, au moment où elle se préparait à faire un plongeon.

Marie Bonito a été enfermée au poste de police du quatrième precinct, accusée d'avoir attenté à sa vie.

Protestation contre l'usage des locomotives rue du Canal.

Plusieurs citoyens, dont les résidences se trouvent rue du Canal, se sont réunis pour protester contre l'usage des locomotives, appelées *Dummies*, qui doivent passer rue du Canal, depuis le chemin de la Métairie jusqu'à la rue St-Charles.

Un comité, composé des messieurs J. L. Harris, J. T. Bardeau, C. T. Howard, Geo. L. Bright et Geo. W. Léonard, a été nommé pour présenter une pétition à cet effet au Conseil Municipal.

Les voleurs à l'œuvre.

Avant hier soir, vers onze heure, l'agent Mitchell, du second precinct de police, a surpris deux hommes de couleur, qui, malgré l'orage, essayaient de s'introduire dans le magasin de chaussure de Mr Estomp, coin des rues Thalie et Dryades.

L'agent Mitchell, ne pouvant arrêter les voleurs, a fait feu sur eux et a dû en blesser un, car au coup de pistolet, il a entendu un cri. Les filous se sont esquivés tout de même.

A une heure, hier matin, un voleur s'est glissé dans la résidence de Mr Hire, rue des Magasins No 441. Les locataires de la maison l'ont surpris en flagrant délit et ont appelé la police.

L'agent Haines, du second precinct est accouru, mais le coquin avait déjà pris la fuite, et deux coups de pistolet qui lui ont été tirés, n'ont pas ralenti sa course. Ils ont eu pour résultat, cependant, de lui faire abandonner au milieu de la rue, un petit secrétaire qu'il emportait.

Encore du sang versé.

Vers deux heures, dimanche matin, Maurice Dalton et Herman Hansen, deux matelots, employés à bord du navire anglais Siberia, capitaine Urquhart, mouillé au pied de la rue Washington, dans le Quatrième District, ont eu une querelle, qui coûtera peut-être la vie à Hansen, car celui-ci a reçu deux coups de couteau, l'un au côté gauche, un peu au-dessus de la hanche, et l'autre dans la partie supérieure du cou.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Charité dans un état très critique, ayant perdu beaucoup de sang avant qu'on ait pu faire le transfert.

Dalton a été arrêté et enfermé au poste de police du sixième precinct.

Le commandant du navire déclare qu'il a été réveillé vers deux heures et quart par le troisième contre-maître, qui lui a appris qu'un de ses matelots venait d'être poignardé.

En sortant de sa cabine, il a rencontré Herman Hansen, dont les vêtements étaient couverts de sang, et il a essayé de panser ses blessures aussi bien que possible, en attendant l'arrivée de la police qu'il avait fait prévenir.

Pour empêcher que le coupable puisse s'échapper, il a donné ordre au gardien du bord de ne laisser passer personne.

Herman Hansen dit qu'il dormait tranquillement à l'entrepont, lorsque quelqu'un l'a éveillé, en lui donnant des coups de pieds à la tête. En se levant, il a vu Dalton devant lui, armé d'un couteau, et s'est précipité sur lui pour lui arracher son arme. Mais avant qu'il en ait eu le temps, Dalton l'a frappé deux fois avec son couteau. Alors, se sentant grièvement blessé et voyant deux autres matelots avec Dalton, il a couru se réfugier à l'avant du navire.

Les deux hommes, qui sont des matelots du navire Richmond, n'ont pris aucune part à la querelle, mais ils n'ont pas essayé d'arrêter Dalton et ont pris la fuite aussitôt après avoir vu le sang couler. Le gardien qui n'était pas encore prévenu les a laissé partir.

Un jeune garçon du nom de Scott, qui dormait aussi à l'entrepont, lorsque la difficulté a eu lieu, a raconté qu'il avait été éveillé par les jurons de Dalton, et qu'en regardant autour de lui, il a vu celui-ci qui frappait du pied Hansen endormi. Sa déclaration est exactement conforme à celle de la victime.

Lorsque deux agents de police sont montés à bord, ils ont trouvé Dalton caché derrière une cage à poules.

Celui-ci dit qu'il était ivre, lors de sa querelle avec Hansen et qu'il ne sait pas ce qu'il a fait.

Autre querelle sanglante.

Hier, à midi, deux hommes de couleur nommés Bazile Peters et Gus. Robinson, se sont pris de querelle rue Peters, près Thalie.

Le premier a fait une entaille profonde au cou de son adversaire avec un rasoir.

Le blessé a été envoyé à l'Hôpital de Charité et Bazile Peters a été arrêté.

Perte de six barges de charbon.

Pendant l'orage de dimanche soir, six barges de charbon, mouillées dans le fleuve, au bas de la ville, ont coulé bas dans 95 pieds d'eau. La perte est évaluée à 19,000. Les barges étaient consignées à différents marchands.

Les mandats métropolitains.

Hugh J. Campbell, agissant comme avocat du Bureau des commissaires de police, qui est présidé par C. C. Antoine, le lieutenant-gouverneur, a intenté hier un procès à la ville, devant la Cour supérieure de district, demandant que les mandats métropolitains soient reçus de nouveau en paiement pour les licences et les taxes, et que la ville soit contrainte de payer ce qui est dû de la taxe spéciale prélevée pour la police.

Reprise de la guerre des marchés.

Les fermiers des marchés publics veulent encore faire une tentative contre les marchés libres. Ils ont eu une réunion, hier soir, et ont adopté des résolutions, dans lesquelles, sous le prétexte de la salubrité publique, ils demandent à l'administrateur du département du commerce de mettre en vigueur l'acte 31 de la session de 1874.

Encore les voleurs.

Dimanche soir des filous sont entrés dans la maison habitée par M. Benz, rue Dumaine No 204, et ont emporté pour deux cents piastres d'argenterie. On n'a pas encore trouvé d'indices qui puisse servir à mettre sur la trace des voleurs.

Un membre de la Législature qui prétend avoir eu peur.

Wilson, un membre de la Législature défunte, qui prétend avoir été élu dans la paroisse Est-Baton-Rouge, était de retour dans ses pénates depuis deux ou trois jours, lorsqu'un mauvais plaisant est venu lui raconter, sous le sceau du secret, que les *Regulators* de cette paroisse se proposaient de lui faire une visite nocturne.

Wilson, qui n'est pas un César, a eu peur, et sans attendre la visite annoncée, il est parti pour la Nouvelle-Orléans, sans même oser regarder derrière lui.

Le farceur qui a conté cette bourde au législateur coloré a dû bien rire, mais on nous assure que Wilson ne rit pas.

Pinch boude.

L'aspirant sénateur Pinchback, qui est de retour à la Nouvelle-Orléans depuis vendredi soir dernier, n'a pas encore montré le bout de son nez.

Pinch boude tout le monde, même ses amis, et il reste enfermé dans sa tente, comme Achille aux pieds légers, après sa petite dispute, au sujet d'un cotillon, avec Agamemnon, le roi des hommes.

Pauvre Pinch, pourvu qu'il ne meure pas d'une candidature rentrée, car on a vu de ces choses là!

TEMPÉRATURE.—20 mars 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	48	9
Midi	43	6
3 P. M.	43	6
6 P. M.	41	5

Réveillons-nous, les gars,
De nouveau tentons l'assaut,
Il s'agit de gagner le gros lot
De $100,000 en or
Essayez votre chance
Sur 3580 lots
Vous en pouvez gagner un
Ne perdez pas de temps
Le tirage a lieu le 29 avril
Un demi-million en or.

LA CORRESPONDANCE DE M. WASHBURNE.

Nous lisons dans le *Messager Franco Américain*:

La correspondance diplomatique soumise au Congrès au commencement de la session n'avait été que partiellement publiée. Elle est riche en renseignements utiles, en faits peu connus, en appréciations curieuses, et nous croyons utile d'y revenir. Ce qui est d'un intérêt spécial pour nos lecteurs, ce sont les dépêches relatives à la France que M. Washburne a adressées de Paris au gouvernement des Etats-Unis.

Ces dépêches forment un résumé historique fort intéressant des événements dont M. Washburne a été le témoin. Le ministre américain a suivi avec vigilance les phases diverses de nos luttes parlementaires. Aucun acte, aucun résultat de quelque portée n'a échappé à son attention; et il s'est empressé de tenir son gouvernement au courant de ce qui se passait. Dans ce travail, dont il est superflu de faire ressortir les difficultés, M. Washburne s'est, en général, contenté du rôle d'historien, et l'on peut dire qu'il s'en est acquitté en chroniqueur consciencieux et impartial, laissant en quelque sorte à son lecteur à juger les faits, qu'il se borne à lui exposer avec une concision et une netteté irréprochables. Néanmoins, le correspondant ne se prive pas d'insister sur les enseignements qui peuvent ressortir pour son propre pays de certains traits du tableau qu'il a pris à tâche d'esquisser; et il ne laisse passer aucune occasion de le faire avec une abnégation patriotique qui l'honore.

Ainsi, dans la première de ses dépêches à M. Fish, voici comment il entre en matière:

"L'Assemblée nationale s'est réunie de nouveau lundi dernier, après des vacances de plusieurs mois. Dans cet intervalle une grande tranquillité a régné dans le pays tout entier. Quoiqu'il existe un profond et secret mécontentement de l'état actuel des choses, la prospérité de la France, pendant la dernière saison, a été telle que le peuple paraît résigné à adhérer à la situation, du moins quant à présent. Partout les récoltes ont été bonnes, exceptionnelles. Les vendanges ont donné un rendement presque sans parallèle. Les exportations françaises, pour cette année-ci, s'élèveront, à une somme fabuleuse. Malgré l'énormité des impôts, l'état financier de la France est un sujet de surprise pour les nations. Tous les pays de l'Europe se plaignent que la France possède tout l'or. La situation de la Banque de France excite l'étonnement de tous les hommes de finance.

"Il y a déjà longtemps que les paiements en espèces ont été repris d'une façon pratique. Les billets de banque de 5 francs ont été retirés de la circulation, et voilà plusieurs mois que la Banque n'a pas eu à payer de billets de 20 fr. Il est probable qu'avant longtemps toute la circulation au-dessous de 50 francs sera en or et en argent. Tous ces résultats se sont accomplis sans bruit, sans jactance, sans étalage. Quel contraste humiliant pour nous, qui nous proclamons le gouvernement "le plus grand, le plus riche, le plus libre, le plus noble" de la terre, tandis que nos valeurs subissent aujourd'hui un escompte de 12 o/o! Ceci est à la face du monde une honte pour nous. La chose la plus essentielle de toutes, en vue de la véritable prospérité du pays, est maintenant la prompte reprise des paiements en espèces."

Lorsque les projets de lois relatifs à l'organisation des pouvoirs publics furent présentés, le ministre des Etats-Unis était à même de les apprécier. Il le fait ainsi:

"Ces lois constitutionnelles se recommandent à l'examen de toutes les personnes qui s'intéressent à la situation de la France, et particulièrement à celles qui désirent le succès de la forme actuelle de gouvernement. Les dispositions les plus importantes du projet de loi sur les pouvoirs publics sont analogues aux dispositions de la Constitution des Etats-Unis relativement au même sujet. Je doute toutefois qu'il soit bien sage de statuer par une loi organique que les Chambres devront rester en session au moins cinq mois chaque année. Cependant, il faut le dire, leurs pouvoirs sont tellement étendus, que nécessairement le travail législatif est loin de chômer. D'ailleurs, en dehors des matières politiques courantes, les Corps législatifs français ne se prononcent qu'après avoir étudié complètement chaque question, et en général avec une grande prudence et un rare discernement. L'idée de voter simplement sur la question préalable, sans même avoir entendu le rapport d'une commission et sans discussion, l'allocation de millions d'acres de terres publiques à des spéculateurs en terrains, sous prétexte de construction de voies ferrées, et d'accorder des dizaines de millions de dollars à titre de subsides, à des accapareurs de chemins de fer, épouvanterait un député français, dont elle blesserait les susceptibilités et le sentiment des convenances."

Comme on le voit, si M. Washburne n'est pas aveugle sur les défauts des autres nations, il n'est pas moins clairvoyant sur ceux de son pays.

LES INONDATIONS EN FRANCE.—Voici quelques détails additionnels fournis par le cable sur les nouvelles inondations en France.

Paris, 16 mars—Tous les grands cours d'eau entre Paris et la frontière de l'Est ont débordé et le pays à plusieurs lieues à la ronde est inondé.

En Normandie, la tempête a été terrible. Sur les côtes du Calvados, d'énormes masses de roc ont été détachées des falaises.

Londres, 17 mars—Une dépêche de Paris dit que la Seine et la Marne sont plus hautes qu'hier. La plaine qui s'étend de Maisons-Alfort à Villeneuve St Georges n'est qu'un lac immense. Des bateaux traversent la vallée de Villeneuve à Choisy-le-Roy. Cinq cents maisons ont été abandonnées mercredi à Nogent sur Marne.

Les sénateurs et les députés représentant Paris ont abandonné deux mois de leurs émoluments pour secourir les victimes de l'inondation.

OR. OR.
Second tirage d'or
Loterie de l'Etat de la Louisiane
Samedi, 25 avril 1876.
POSITIVEMENT PAS DE REMISE
POSITIVEMENT PAS DE RÉDUCTION.
Gros lot $100,000
3580 $502,500
Une chance sur six
OR. OR

—64—
L'unique moyen de dompter la dyspepsie.—Il est parfaitement absurde d'introduire des dissolvants dans l'estomac pour aider à la digestion. On croit qu'ils agiront sur les aliments. C'est une erreur. Il n'est pas possible de surmonter ainsi la dyspepsie. Le seul moyen de combattre ce désordre et de prévenir les maux nombreux qu'il provoque assurément, c'est de renouveler l'activité et l'opération gastrique en fortifiant l'estomac. Les "Hostetter's Stomach Bitters" en finissent radicalement avec les formes les plus invétérées de l'indigestion, en restaurant la vitalité des organes alimentaires et des autres organes qui sont leurs tributaires. Le foie, les boyaux, les reins et les nerfs, éprouvent pas moins que l'estomac les effets toniques de ce remède qui possède des effets salutaires et ces propriétés augmentent beaucoup son influence bienfaisante et donnent à ses effets une permanence qu'ils n'auraient pas autrement.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ÉTOFFES A RIDEAUX et Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
10mars—3t DMVPP.

AVIS.
LE grand Bal Paré et Masqué donné par les hommes mariés des Casernes, qui devait avoir lieu, Dimanche, 19 mars, à la salle de Dominique Boireau, a été pour cause de mauvais temps renvoyé au JEUDI, 23 de ce mois. Les invitations émises pour Dimanche seront valides pour le bal de Jeudi. 21mars—3t

Compagnie de Levées de la Louisiane—Au No 23 de la rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 20 mars 1876.—L'élection régulière annuelle de douze sénateurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu aux bureaux de la compagnie, le SAMEDI, 1er avril 1876, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
M. A. TARLETON,
21mars—au 1er av. Secrétaire et Trésorier.

Taxes de Ville, de 1876.
DÉPARTEMENT DES FINANCES.
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 21 mars 1876.
IL ne reste que DIX JOURS pour payer les taxes de Ville, de 1876, avec réfaction (rebate) et sans frais.
ED. PILSBURY,
21mars, au 31mars. Administrateur.

A vendre,
A des conditions faciles,
GROCERIES
Une GROCERIE bien achalandée et située dans un des meilleurs quartiers du Second District. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, coin Ursulines et Tremé. 21mars—6t

Salle du St-Bernard Steam Engine Fire Company No 1.—A la dernière assemblée régulière des membres de cette compagnie, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:
Résolu, Que les remerciements sincères des membres de la compagnie soient exprimés à Mlle Léonora Inbau, Mme Darcantel; Mlle Darcantel et Mlle O. de Lacroix, pour les décorations de bon goût dont elles ont orné notre pompe à l'occasion de la procession annuelle du Corps des Pompiers de la Nouvelle-Orléans; à notre grand marshal, Mr F. Carrazé, pour le somptueux repas offert à la compagnie, et à notre président, notre aide-marshal, Mr Charles Gitzinger, Mr H. Donnefelder, et Mr H. Munster et autres amis de la compagnie, pour des rafraîchissements et des faveurs pendant et après la parade.
J. N. AUGUSTIN, président,
ZEPH INBAU,
JOS. PILIÉ,
19mars—2t Comité spécial.

Bureau du Merchants Mutual Insurance Co.—No 104 rue du Canal.—Nlle-Orléans 18 Mars 1876. Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie lundi, 3 avril 1876, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
G. W. NOTT,
19mars au 3 avril. Secrétaire.

Deux bonnes couturières
AYANT déjà travaillé dans les robes, trouveront immédiatement un emploi au No 17 de la rue Bourbon. 19 mars—3t.

A vendre
UNE petite BOULANGERIE dans le meilleur quartier de la ville. S'adresser à
J. B. CAMORS & CO.
19mars—2sem 61 rue Tchoupitoulas.

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m

J. SAJET,
Rue de CHARTRES No. 198.
REÇU en magasin, par la voie d'Angleterre, à bord du steamer "Cordova," un joli assortiment de FUSILS DE CHASSE de toute sorte. Le tout sera vendu à une réduction de 20 à 25 pour cent, vu le retard de l'arrivage pour la saison de chasse. 23fév—1m

Spécialité pour le Louage
DES services de table pour repas, bals, noces, soirées, etc., pour 500 couverts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en faïence. Converts en Alfonide. Le tout à prix excessivement réduits qui défient toute concurrence.
Chez C. ROUYER,
1jan—3m DMaJ Enc. Toulouse et Chartres.

Il vient d'être déballé chez
LOUIS GRUNEWALD,
UN MAGNIFIQUE CHOIX DE
!! Pianos !!
A QUEUE, CARRÉS ET DROITS,
de
STEINWAY, KNABE, PLEYEL et HAINES.
On les considère comme les plus économiques et les meilleurs qu'il y ait sur place.
La maison offre également une grande variété des célèbres
Orgues Prince,
payables mensuellement, à des conditions avantageuses.
Avant de conclure des arrangements ailleurs, ne manquez pas de vous adresser à
LOUIS GRUNEWALD,
Au Grunewald Hall,
Nos. 18, de la rue Baronne, près Canal.
19 mars—1m

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
STATE NATIONAL BANK
—A LA—
Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,
A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,279,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par des agents de rachat et de réserve		411,348 56
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,776 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,353 68
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 289,191 32	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,332 41	
Espèces	41,287 09	
Billets legal tender	698,132 00	1,045,745 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 o/o de la circulation		2,250 00
		$3,613,714 49

PASSIF.

Capital payé		$ 850,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non divisés		48,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non-payés		9,859 31
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,282,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	23,305 00	2,350,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 4[illegible]
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:
Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.
CHAS. L. C. DUPUY, caissier.
Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 1876.
THÉO. GUYOL, notaire.
Pour copie conforme:
W. P. BLAKEMORE,
R. H. BOYD,
JULIUS VAIREN. Directeurs.
12mars—3tPP

Salle de Billard
VARIÉTÉS.
Au coin des rues Canal et Dauphine.
HUIT des BILLARDS genre Bevel, de H. W. Collender.
—PRIX—
Le jour, 50 Cts. La nuit, 60 Cts.
LOUIS ABRAMS, Prop.
NOTA—Un excellent billard à vendre à un prix modéré. 10mars—1m

H. R. PICCALUGA,
Successeur de A. LANATA.
MARCHAND de groceries, fournitures de navires, &c., aux Nos 144 et 146 de la rue Vieille Levée, coin Jefferson, Nlle-Orléans.
On trouvera chez moi, un assortiment complet de peintures, huiles, étoupe, corde de chanvre et de Manille, vins de France et de Catalogne, macaroni et vermicelli d'Italie. 17mars—

Fleurs d'Orangers! Fleurs d'Orangers!!
ON demande à acheter pendant toute la saison des fleurs d'orangers sèches seulement.
Pour la première qualité, fraîches, bien ouvertes et cueillies à la main, il sera payé 25 cents par livre. Pour la seconde qualité 15 cents par livre.
S'adresser au magasin de parfumerie de A. Dousean, 46 rue de Chartres. 17mars—6t

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A. LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
11fév—76 1an.

J. A. PÉRIER,
250 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PÉRIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs, des meilleures fabriques de Paris, à $200 $250 et $300. Aussi un grand assortiment de pianos de seconde main à $100, $150 et $200. 5mars—1 mois.

Les lunettes et les lorgnons dits Brillants sont les meilleurs.
ILS ne fatiguent jamais les yeux. On garantit qu'ils ne cassent pas avant deux ans, ils sont parfaitement acromatiques et les lentilles en sont aussi fermes que du cristal.
A. B. GRISWOLD & CO.
Opticiens et Bijoutiers, au coin des rues Canal et Royale, seuls agents en Louisiane.
24 fév—1mPP

E. F. MIOTON,
Au No 47 de la rue Royale,
Nouvelle-Orléans.
—Marchand de—
PORCELAINE, VERRERIE, POTERIE
—Et—
ARTICLES DE MÉNAGE.
Articles français, anglais, allemands, et américains, pour le commerce de la ville et celui de la campagne. 27fév—1m.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
LA société qui existait entre Charles G. Rebentisch, Gustave Deffarge et Hugo Mehnert est dissoute, d'un commun accord. Mr. HUGO MEHNERT ayant acheté l'intérêt de ses associés, continue le commerce en son propre nom et pour son propre compte.
C. G. REBENTISCH,
G. DEFFARGE,
H. MEHNERT.
17fév—

Wm. I. BROOKS,
Agent pour la vente du
Véritable Tabac Périque de la Grande Pointe,
—Et des—
CIGARETTES DE PÉRIQUE
DE J. A. RICAUD & C. C. MILLAUDON,
dans de la paille de maïs.
Au No 43 de la rue Natchez,
24fév—1m Nlle-Orléans, Lne.

Mme ROBERT,
195.........RUE DU CANAL.........195
Entre Bourgogne et Remparts,
Modes, Nouveautés et Confections
Des derniers genres de Paris, à des prix réduits. 23février—1m

139.........Rue de Chartres.........139
C. ROUYER,
NICKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes.
RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4janv—3m DMaJ.

A louer
A des conditions avantageuses, une maison en bon état, avec installations, comptoirs, &c. située à Milneburg, et convenable pour un restaurant ou café. Pour plus amples informations, s'adresser à N. Bauer, 79 rue de Chartres. 9mars—

Avis spécial.
Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.
LE soussigné paie les assessements de desséchement à un ESCOMPTE libéral.
Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 122 de la rue Gravier.
12 mars—6m

AVIS.
Taxes de ville de 1876.
Département des Finances,
HOTEL DE VILLE,
Nlle-Orléans, 7 mars 1876.
TOUS les comptes des taxes de ville, de 1876, qui n'auront pas été payés le 31 du courant seront annoncés conformément à la loi et porteront 10 pour cent d'intérêt l'an et les frais à partir de la susdite date.
Il sera alloué, jusqu'alors, une diminution (rebate), de 1 pour cent.
EDW'D PILSBURY,
7mars—au31 Administrateur des Finances.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.
A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév.—3 m.

Liquidation.
Meubles, Meubles, Meubles,
GRANDE VENTE A L'ENCAN
Au magasin de Chs. Raymond, rue Royale No 51, coin Bienville.
Meubles de chambres à coucher.
Meubles de salon.
Meubles de salle à manger.
Ainsi que: Armoires à glace, françaises, Armoires de tous genres en bois de rose, bois d'acajou, bois de noyer, bois de chêne; Toilette, Bureaux, Tables à ouvrage, Tables de centre, Etagères, Porte-Chapeaux.
Aussi quelques Bureaux à écrire pour offices, &c., &c. 5 mars—

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — DÉPARTEMENT AMÉRICAIN.
Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.
Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat,
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Cyrus Bussey, F. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. B. Hood, A. J. Gomila,
Adam Thomson, W. B. Lyman,
John Chaffe, E. C. Palmer.
C. E. Fenner. 15 mars—1m

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11.........rue du Camp.........11
Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.
Elégance, Qualité et Bon Goût.
M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de première qualité. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande commise par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov75—1an

G. SCIACCALUGA,
Marchand de groceries, fournitures de navires, &c.,
A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nlle-Orléans.
27fév—3m.

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—10 mars 1876.—Un dividende final de cinq piastres par action sera payé aux porteurs des actions certifiées de cette compagnie, à dater du LUNDI, 3 avril, comme liquidation en plein du reste de l'actif transféré à la compagnie consolidée.
Les livres de transfert seront fermés le 27 mars aux transferts d'anciennes actions, et à dater du 3 avril il ne sera pas fait de distinction, dans les transferts, entre les nouvelles et les anciennes actions.
Par ordre des Directeurs,
VOR. VALLOIS,
10 mars—1m Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la ville (New Orleans City Railroad), No. 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 8 mars 1876.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de trois piastres par action sur le capital payé, a été déclaré payable à dater du MARDI 3 avril 1876. Toutes les nouvelles actions qui auront été payées en plein, d'ici au 15 du mois courant, participeront au dividende. Les livres de transfert seront clos durant les dix jours précédant le 3 avril.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
10mars jusqu'au 3 avril

AVIS—New Orleans Credit Foncier Association, au No 46 de la rue Decatur.—Conformément à une résolution des directeurs, adoptée à la séance du 1er mars 1876, une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu, aux bureaux de la société, à la Nouvelle-Orléans, au No 46 de la rue Decatur, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi du 3 avril 1876, à l'effet de voter sur un amendement à la Charte de la société, conformément à l'article X de la Charte.
A. SAULET,
3 mars—3t Secrétaire.

Département des Finances.
Hôtel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
LES comptes de taxes de 1876 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alloué une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 20 du courant, inclusivement; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt l'an et les frais.
EDWD. PILSBURY,
6 fév—au 31 mars Administrateur.

COW PEAS.
COW PEAS de choix de la Caroline, Clay and Clay mixed, en magasin, ou arrivant tous les jours, à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
NEWMAN & KENT,
20 fév—1m No 50 rue Tchoupitoulas.

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 20nov—1an.

Riz de la Caroline, pour plant.
QUELQUES centaines de barils de RIZ blanc de seconde année pour plant. Ce riz n'a presque pas de rouge—moins d'un pour cent, garanti—et se vend au gré des acheteurs. Il passe bien dans le moulin, trouve aisément des acheteurs et rapporte un bon prix. S'adresser à
GEO. CAMMACK.
Au No 63 de la North Peters street,
Moulin à riz de Thompson. 21janv—2m

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

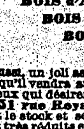

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11achts30av

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nivers & Hery,
MAISON FRANÇAISE.
No 315 Julia street,
18juil—1an Nouveau Bassin

Pour Bordeaux.
En charge, le navire STE-GENEVIÈVE, capitaine Demouran, prendra du frêt et des passagers de 1re et 2me classe et partira vers le 20 courant.
S'adresser pour frêt et passage à bord ou chez
DE-WOLF, POWELL & CO.,
10fév— 44 Carondelet.

WM. H. SHEPARD,
AGENT GÉNÉRAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU DR. PRICE.
POUDRE-LEVAIN Steele & Price, POIDS PLEIN.
TRADE MARK
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
12fév—4m.

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - Nouvelle-Orléans,
— SEULS AGENTS DU —
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salla Fils,
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves d'Ambarès, Duclos Frères, &c., &c.
22 déc—1an

FINE COGNAC.
WINES, OLIVE OIL,
SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F. S. MARK — BORDEAUX
COGNAC. HUILE
FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE.
Chateau Dillon, Chât. Talbot, Chât. Ternefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.,—R. J. Hart & Co.,—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHÊNE, FRÊNE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CÈDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRÈS, PLANCHES A PLANCHER, ET A PLAFONDS, PLANCHES A ÉTAGÈRES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRÈS, PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE, JANTES, FLÈCHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, à un îlot au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—2m D.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancher, à plafonner, à étagères, à lambriser, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN—DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE FANTAISIE, PARFUMERIE, BANDAGES, [illegible]
Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. PEYCHAUD,
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, [LNE.]

C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Jeudi, 23 mars—Vente de clôture des propriétés Burthe. La magnifique résidence de Mr Edmond Burthe, un îlet entier admirablement amélioré et planté, dans la rue St-Charles. Quatre îlets de batture, face au fleuve,—magnifique emplacement pour entrepôts, villas, jardins et vacheries, traversés par les chars à vapeur et à cheval des rues St-Charles et Tchoupitoulas, s'étendant du fleuve à l'Avenue St-Charles à 4 ans de crédit et terrains de choix pour bâtir îlets entiers et moitiés d'îlets faisant face à l'Avenue St-Charles, puis les belles résidences de MM. J. F. Casey et de Chas. Clinton.

Samedi, 25 mars—Pour payer une hypothèque, une maison en briques, solidement bâtie, et 5 terrains dans la rue Collège, entre les 3ème et 4ème.

La maison double, en bois, formant le coin S.-O. des rues 3ème et Chestnut.

Pour la succession du feu Rév. Marchaut, magasins en briques et à 2 étages Nos 45, 47, 49 de la rue Lafayette, formant l'angle de la rue Commerce.

Des terrains de prix convenables pour un entrepôt, formant l'angle N.-O. des rues Nouvelle-Levée et Julie.

Pour la succession de Théo. Nash—quatre maisons en briques et à trois étages, formant l'angle N.-O. des rues Constance et Terpsichore.

Cet excellent emplacement de commerce formant l'angle N.-O. des rues Dauphine et Orléans.

La maison à trois étages, No 63 de la rue d'Orléans, près l'encoignure Dauphine.

L'agréable maison en bois et à étage, No 268 de la rue Dumaine, entre les rues Claiborne et Robertson.

Le joli cottage en bois double, No 169 du Chemin du Bayou, entre les rues Remparts et St-Claude.

Le cottage en briques, double, No 151 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Un emplacement de choix pour bâtir—les deux terrains, avec bâtisses en bois, Nos 505 et 507 de la rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André.

Pour clore la succession de Robt. Speed—le grand et agréable cottage avec un quart d'îlet, en face de la Place Clay et formant l'angle des rues Seconde et Chippewa.

Samedi, 1er avril—Dans la succession de feu Elliott—Mme Letitia C. Elliott vs Mme Virginia C. Burke, exécutrice—Le magasin et résidence en briques & à quatre étages, propriété de choix, No 180 de la rue du Canal, après l'encoignure Dryades.

La maison en briques et à étage, formant l'angle N.-O. des rues Bassin et Commune; une grande liste d'effets à recevoir, réclamations, &c.

Les maisons de prix, en briques et à trois étages—demeures et emplacements de commerce—formant l'angle S.-O. des rues Canal et Tremé.

Les deux maisons doubles et en briques, Nos 10 et 12 de la rue Tremé, entre les rues Canal et Gasquet.

La charmante résidence et jardin formant l'angle S.-O. des rues Baronne et Joséphine.

Les deux jolies maisons doubles, en bois, bâties récemment, Nos 509 à 515, inclusivement, de la rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André.

Cette propriété de choix, pour le commerce—magasin en briques et à trois étages, No 143 de la rue Poydras, entre les rues Camp et St-Charles.

Pour la succession de J. B. Higgins—le grand et agréable cottage formant l'angle N.-O. des rues 4e et Laurel.

Pour la succession de feu L. F. Générès—les habitations sucrières "Victoria" et "Viego", près Brashear, à toucher Pattersonville, paroisse Ste-Marie.

Dans l'affaire Augedor, Wicke Purnacher—la maison en bois, à étage, dans la rue du Bassin, entre les rues Poydras et Perdido.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 MARS — CLASSE No 67.

1me	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
[illegible]	74	[illegible]	20	67	55	31	39	34	30	14	11	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 20 Mars 1876
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des autres Loteries.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168.........RUE DU CANAL.........168
REÇOIVENT, en ce moment de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX—TERRYS, REPS, BROCHÉ,
à un bon marché extrême, au comptant.
oct—

Avis de société.
J. ALPHONSE BOUSQUET. E. AUGUSTIN POUPART.
Les soussignés ont formé une société commerciale sous la raison
BOUSQUET & POUPART,
pour les achats, ventes et commission en général.
BOUSQUET & POUPART,
2 fév— 95 rue Royale.

AVIS.
UN bénéfice de $1250 sur un placement de $125.—Un de nos clients acheta "spread" sur 100 actions du N. Y. Central; "put" à 106 et "call" à [illegible]; acheta les 100 actions contre le "put" à [illegible] vendus, au [illegible] actions "called" à 108; réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée [illegible] $10, $20, $50, $100 [illegible] Avances sur consignations. [illegible] circulaires gratis.

Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de change.
P. O. Box 3774. 19 fév—au 15 avr.

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris.
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, midi, en son domicile, rue d'Orléans 163.
On prend des pensionnaires à prix modérés.
22 fév— D M J

ELITE CLUB ROOM,
40.........Rue St-Louis.........40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.